

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE PROCES VERBAL

Séance du 10 Octobre 2019

**Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 86**

**Nombre de conseillers en exercice : 86**

**Nombre de conseillers titulaires présents : 72**

**Nombre de conseillers suppléants présents : 6**

**Nombre de conseillers siégeant : 78**

**Nombre de pouvoirs : 5**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mil dix-neuf, le 10 Octobre à 17 heures, se sont réunis à l'ancien gymnase de BUCHY, sous la présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président par intérim<sup>1</sup>, puis sous celle de Monsieur Roger LEGER, doyen d'âge parmi les conseillers communautaires, puis sous celle de Monsieur Eric HERBET à compter de son élection en qualité de Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires :

Titulaire	Commune	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à <sup>2</sup>
M. LANGLOIS Jean Marie	ANCEAUMEVILLE	X		
M. VALLEE Serge	LES AUTHIEUX RATIEVILLE	X		
M. NAVE Alain	AUZOUVILLE SUR RY	X		
M. LEVESQUE Guy	BEAUMONT LE HARENG	X		
M. BOUTET Jean-Jacques	BIERVILLE	X		
M. PICARD Philippe	BLAINVILLE CREVON	X		
Mme SERANO Perrine	BLAINVILLE CREVON		X	M PICARD
M. ADER Mathias	BOIS D'ENNEBOURG	X		
M. BARBIER Daniel	BOIS GUILBERT	X		
M. DE LAMAZE Edouard	BOIS HEROULT		X	
M. TIHI Frédéric	BOIS L'EVEQUE		X	Mme THIERRY
Mme DURAME Delphine	BOISSAY	X		
M. ROUSSEAU Jean-Pierre	BOSC BORDEL	X		
M. LEBOUCHER Denis	BOSC EDELIN		X	
M. GUTIERREZ Denis	BOSC GUERARD ST ADRIEN	X		
M. VINCENT Philippe	BOSC LE HARD	X		
M. PECKRE Philippe	BOSC LE HARD	X		
M. CHAUVET Patrick	BUCHY	X		
M. ROBINET Pascal	BUCHY	X		
M. SELLIER Jacques	BUCHY	X		
M. SAVARY Joël	BUCHY	X		
M. LEVASSEUR Léon	CAILLY	X		
M. CAJOT Norbert	CATENAY	X		

<sup>1</sup> Art L 2122-17 du CGCT, applicable sur renvoi de l'art L 5211-2 du CGCT

<sup>2</sup> Art L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT

M GAILLON Bernard	CLAVILLE MOTTEVILLE	X		
Mme THIERRY Nathalie	CLERES	X		
M DEHAIS Jean Jacques	CLERES	X		
M. HAUTECOEUR Jean-Claude	COTTEVRARD	X		
M. LELOUARD Patrick	ELBEUF SUR ANDELLE	X		
M. CARPENTIER Jean	ERNEMONT SUR BUCHY	X		
M. CARTIER Didier	ESLETTES	X		
Mme DOUILLET Jasmine	ESLETTES	X		
M. LEGER Roger	ESTEVILLE	X		
M LEMETAIS Dany	FONTAINE LE BOURG	X		
Mme LEGRAND Sylvie	FONTAINE LE BOURG		X	
M. MAILLARD Antoine	FRESNE LE PLAN		X	
M. OCTAU Nicolas	FRESQUIENNES	X		
M. BLOT Philippe	FRICHEMESNIL		X	
M. DELETRE René	GRAINVILLE SUR RY	X		
M. LEFEBVRE Alain	GRIGNEUSEVILLE	X		
M. PETIT Jean Pierre	GRUGNY	X		
M. POYEN Jean-Luc	HERONCHELLES	X		
M. EDDE Jean Marie	LA HOUSSAYE BERANGER	X		
M. LEGER Bruno	LA RUE SAINT PIERRE	X		
M. BRUNET Bernard	LA VAUPALIERE	X		
Mme DECROIX Chantal	LA VIEUX RUE		X	
Mme LECOINTE Michèle	LE BOCASSE	X		
Mme JOUDEL Corinne	LONGUERUE	X		
M. CHARBONNIER Robert	MARTAINVILLE EPREVILLE	X		
M. GOSSE Emmanuel	MESNIL RAOUL	X		
M de BAILLIENCOURT Emmanuel	MONT CAUVAIRE	X		
M. POISSANT Christian	MONTIGNY	X		
M. CODERCK Jacky	MONTVILLE	X		
Mme TRAVERS Myriam	MONTVILLE	X		
M. BONHOMME Patrice	MONTVILLE	X		
Mme CLABAUT Anne Sophie	MONTVILLE	X		
M LANGLOIS Thierry	MONTVILLE	X		
Mme DUCHESNE Stéphanie	MONTVILLE	X		
M TAILLEUR Romain	MONTVILLE	X		
M. MUTSCHLER Eric	MONTVILLE		X	Mme CLABAUT
M. SAGOT Pascal	MORGNY LA POMMERAYE	X		
M. GREVET Paul	PIERREVAL	X		
M. LESELLIER Paul	PISSY POVILLE	X		
Mme PUECH PAYS D'ALISSAC Elizabeth	PISSY POVILLE	X		
Mme DELAFOSSÉ Anne-Marie	PREAUX	X		
M. BLEUZEN Jean-Claude	PREAUX		X	Mme DELAFOSSÉ
M HERBET Eric	QUINCAMPOIX	X		
Mme HANIN Sylvie	QUINCAMPOIX	X		
M. DURAND Michel	QUINCAMPOIX	X		
M. ROLLINI André	QUINCAMPOIX	X		
M. CORBILLON Bernard	REBETS	X		
Mme TALBOT	ROUMARE	X		
M. BRUNG Michel	ROUMARE		X	Mme TALBOT
M. HOGUET Christophe	RY	X		
M. JOUBERT Claude	SERVAVILLE SALMONVILLE		X	
M LOISEL Yves	SIERVILLE	X		
M. CARPENTIER Jean-Pierre	SAINT AIGNAN SUR RY	X		
M. AVENEL Eric	SAINT ANDRE SUR CAILLY		X	
M. DELNOTT François	SAINT DENIS LE THIBOULT	X		
M FOULDRIN Gaël	ST GEORGES SUR FONTAINE	X		
M. DUVAL Jean-Michel	ST GERMAIN DES ESSOURTS	X		
M. DUPUIS François	ST GERMAIN SOUS CAILLY		X	
M NIEL Jacques	ST JEAN DU CARDONNAY	X		

M. FOURNIL David	ST JEAN DU CARDONNAY	X		
M. HERICHARD Alain	STE CROIX SUR BUCHY	X		
M. OTERO Fabrice	VIEUX MANOIR	X		
M. MOLMY Georges	YQUEBEUF	X		

Suppléant <sup>3</sup>	Commune	PRESENT
Mme COEFFIER Eliane	BOIS HEROULT	X
M. HOUEL Jean-Pierre	BOSC EDELIN	X
M. VAUCLIN Michel	FRICHEMESNIL	X
M. GARIN Jean-Luc	SERVAVILLE SALMONVILLE	X
Mme CHANUT Marie-Christine	ST ANDRE SUR CAILLY	X
Mme SCHOEGEL	ST GERMAIN SOUS CAILLY	X

Etait excusé : Monsieur Marc SERET, receveur communautaire

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, 1<sup>er</sup> Vice-Président et Président par intérim, qui procède à l'appel nominal des conseillers communautaires de chaque commune membre. Le quorum est constaté.

En préambule, Monsieur Patrick CHAUVET exprime sa satisfaction d'accueillir dans sa commune, siège du nouvel EPCI, cette séance, au sein d'un équipement qui bénéficiera prochainement d'un renouvellement complet grâce au Contrat de Territoire signé entre la Région Normandie, Le Département de la Seine Maritime, et la Communauté de Communes.

Après avoir remercié l'ensemble des personnes ayant contribué à la préparation de la séance, Monsieur Patrick CHAUVET en souligne le caractère singulier, lié à la démission de M. Pascal MARTIN appelé à rejoindre le Sénat. Cet intérim fut dense, notre territoire ayant été directement impacté par la catastrophe Lubrizol, puis l'assemblée d'élus endeuillée par le décès soudain et rapproché de deux de ses membres.

Monsieur Patrick CHAUVET rend hommage à M. Jean-Bernard DUPRESSOIR, Maire de Blainville-Crevon, et M. Jean Claude LABARD, Maire Adjoint de St Jean du Cardonnay, disparus brutalement au cours de la semaine passée. Monsieur Patrick CHAUVET invite l'assemblée à marquer une minute de silence en mémoire de ces 2 élus.

Monsieur Patrick CHAUVET informe enfin l'assemblée de la venue de Monsieur le Préfet de Région et de ses collaborateurs, pour discuter des effets de l'accident LUBRIZOL et dialoguer avec les élus locaux à l'instar des élus de la Métropole de Rouen.

Monsieur Patrick CHAUVET concède que le calendrier se télescope mais souligne que cette venue, d'une part, marque la réactivité de l'Etat pour notre territoire très concerné par le périmètre de l'arrêté préfectoral, et d'autre part, constitue l'opportunité de replacer dans son contexte cet accident exceptionnel et la gestion de crise qui en résulte, au-delà de l'agitation médiatique et des postures.

L'accueil de Monsieur le Préfet et des services qualifiés de l'Etat nécessitera donc une suspension de séance.

<sup>3</sup> Concernant les communes ne disposant que d'un seul titulaire, le conseiller suppléant participe avec voix délibérative au vote du conseil communautaire si et seulement si le conseiller titulaire de sa commune est absent

# 1. Installation des nouveaux conseillers communautaires

## Rapport

Rapporteur	M. CHAUVET
Nombre de conseillers en exercice	86
Nombre de conseillers présents	76
Nombre de pouvoirs	5
Nombre de votants	Sans objet

Conformément aux usages, Monsieur CHAUVET, Président par intérim, accueille les nouveaux membres ci-après et leur souhaite la bienvenue :

- M. Jacky CODERCK, nouveau conseiller communautaire représentant la commune de Montville, suite à la démission de M. Pascal MARTIN de sa fonction de conseiller municipal,
- M. Philippe PICARD, nouveau conseiller communautaire représentant la commune de Blainville Crevon, suite au décès de M. Jean-Bernard DUPRESSOIR,
- M. David FOURNIL, nouveau conseiller communautaire représentant la commune de St Jean du Cardonnay, suite au décès de M. Jean Claude LABARD.

# 2. Election du / de la Président(e) de la Communauté de Communes

## Rapport

Rapporteur	M. LEGER
Nombre de conseillers en exercice	86
Nombre de conseillers présents	76
Nombre de pouvoirs	5
Nombre de votants	81

Afin de procéder à l'élection du / de la nouveau / nouvelle Président (e), Monsieur Patrick CHAUVET laisse la présidence de l'assemblée à Monsieur Roger LEGER, doyen d'âge parmi les conseillers communautaires.

En vertu de l'article L 1222-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Président de la structure intercommunale est présidée par le plus âgé des membres de l'organe délibérant.

L'élection du Président de la Communauté répond aux mêmes formes que celles prévues pour l'élection des Maires (Article L.2122- 4 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales).

En substance, le Président est élu parmi les membres de l'assemblée, au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu alors à la majorité simple. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

*Il est rappelé, par ailleurs, que le Président de la Communauté, conformément à l'article L.5211-9 du CGCT « est l'organe exécutif de l'établissement public de coopération intercommunale. Il prépare et exécute les délibérations de l'organe délibérant de l'établissement. Il est ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes de l'établissement. Il est seul chargé de l'administration, mais il peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux Vice-présidents et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, à d'autres membres du Bureau.... Il est le chef des services de l'établissement. Il représente en justice l'établissement.... A partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du Président, les fonctions de Président sont assurées par le doyen d'âge. »*

Afin de constituer le Bureau de vote veillant à la régularité de l'élection, quatre assesseurs sont désignés : Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, et M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT.

Monsieur LEGER, Maire d'ESTEVILLE, exprime l'honneur qu'il ressent à présider cette séance particulière, puis procède à l'appel de candidatures pour le siège de Président de la Communauté de Communes.

Madame Nathalie THIERRY, Vice-Présidente et Maire de Clères, et Monsieur Eric HERBET, Vice-Président et Maire de Quincampoix, se déclarent candidat (e) aux fonctions de Président(e) du Conseil Communautaire.

Monsieur LEGER invite les candidats à exposer succinctement leur profession de foi.

Madame Nathalie THIERRY présente son expérience d'élue locale, en qualité de Maire et de Présidente du Pays Entre Seine et Bray, ainsi que son implication en qualité de conseillère régionale.

Madame THIERRY souhaite préparer l'intercommunalité de demain, au service des communes. Elle mettra l'accent sur la mobilité et la mutualisation des moyens, ainsi que la recherche d'économies. Madame THIERRY souhaite accompagner notre territoire dans sa révolution numérique et mettra ses aptitudes au service de la contractualisation avec le Département de la Seine Maritime et de la Région Normandie.

Monsieur Eric HERBET présente une candidature de rassemblement en rappelant l'attachement qu'il porte à la notion de communauté. Il s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis 2017 ; ses rencontres avec les conseillers communautaires l'amènent à proposer des évolutions dans la relation avec les Maires (« conférence des Maires ») et de nouvelles réponses aux attentes de proximité.

Monsieur HERBET confirme sa disponibilité pour assumer ces fonctions et relever les défis de la mobilité, de la transition énergétique ou de la problématique de l'eau et aspire à faire d'Inter Caux Vexin un territoire d'excellence.

Aucun autre candidat ne se manifestant, Monsieur LEGER rappelle le déroulement du vote.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de l'urne. Il a fait constater au Président qu'il était porteur d'une seule enveloppe du modèle uniforme. Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposée lui-même dans l'urne.

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

## Délibération

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	Mme THIERRY	M. HERBET	M. CHAUVET
1 <sup>er</sup> tour	81	0	81	41	25	55	1

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur LEGER déclare Monsieur Eric HERBET élu Président de la Communauté de Communes et l'invite à prendre sa place.

Après avoir remercié Monsieur LEGER, Monsieur HERBET remercie les conseillers communautaires pour la confiance qu'ils lui témoignent.

## 3. Election des Vice-Présidents de la Communauté de Communes

*Monsieur Nicolas OCTAU rejoint l'assemblée.*

## Rapport

Rapporteur	M. HERBET
Nombre de conseillers en exercice	86
Nombre de conseillers présents	77
Nombre de pouvoirs	5
Nombre de votants	82

Une nouvelle élection du Président implique obligatoirement de réélire l'ensemble du Bureau Communautaire, à savoir les vice-Présidents et les éventuels autres membres. La délibération prise le 26 Janvier 2017 déterminant à 25 le nombre d'élus au sein du Bureau communautaire continue de produire ses effets dans la mesure où il s'agit du même organe délibérant, aussi il n'est pas besoin de prendre une nouvelle délibération à ce propos.

L'élection des vice-Présidents et des autres membres du Bureau Communautaire se déroule au scrutin secret, uninominal<sup>4</sup>, à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

Ce faisant, le Conseil élit les différents membres du Bureau sans préjuger de leurs futures délégations, lesquelles ne pourront être accordées que par le Président et uniquement après leur élection.

Il convient donc de procéder, dans les mêmes conditions que l'élection du Président, à l'élection des Vice-Présidents en débutant par le 1<sup>er</sup> dans l'ordre du tableau :

---

<sup>4</sup> Le recours à un vote de liste est régulièrement annulé par la juridiction administrative

### **Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Patrick CHAUVET, conseiller communautaire et Maire de BUCHY, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

### **Délibération**

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. CHAUVET
1 <sup>er</sup> tour	82	3	79	40	79

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Patrick CHAUVET élu 1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur CHAUVET qui remercie l'assemblée.

### **Election du 2<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Robert CHARBONNIER conseiller communautaire et Maire Adjoint de Martainville-Epreville, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

### **Délibération**

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. CHARBONNIER
1 <sup>er</sup> tour	82	8	74	38	74

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Robert CHARBONNIER élu 2<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur CHARBONNIER qui remercie l'assemblée.

### **Election du 3<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Alain LEFEBVRE conseiller communautaire et Maire de Grigneuseville, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

## Délibération

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. LEFEBVRE	Mme THIERRY
1 <sup>er</sup> tour	82	7	75	38	74	1

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Alain LEFEBVRE élu 3<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur LEFEBVRE qui remercie l'assemblée.

### Election du 4<sup>ème</sup> Vice-Président

*Mme Schoegel rejoint l'assemblée*

## Rapport

Rapporteur	M. HERBET
Nombre de conseillers en exercice	86
Nombre de conseillers présents	78
Nombre de pouvoirs	5
Nombre de votants	83

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Paul LESELLIER conseiller communautaire et Maire de Pissy-Poville, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

## Délibération

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. LESELLIER	Mme THIERRY	M. SELIER
1 <sup>er</sup> tour	83	7	76	39	74	1	1

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Paul LESELLIER élu 4<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur LESELLIER qui remercie l'assemblée.

### Election du 5ème Vice-Président

Monsieur le Président fait appel à candidature. Madame Michèle LECOINTE, conseillère communautaire et Maire du Bocasse, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

### Délibération

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	Mme LECOINTE	Mme THIERRY	Mme TRAVERS
1 <sup>er</sup> tour	83	6	77	39	75	1	1

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Madame Michèle LECOINTE élue 5<sup>ème</sup> Vice-présidente de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Mme LECOINTE qui remercie l'assemblée.

### Election du 6ème Vice-Président

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Bruno LEGER, conseiller communautaire et Maire de la Rue St Pierre, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

### Délibération

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. LEGER	Mme THIERRY
1 <sup>er</sup> tour	83	14	69	35	67	2

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Bruno LEGER élu 6<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur LEGER qui remercie l'assemblée.

### Election du 7ème Vice-Président

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Patrice BONHOMME, conseiller communautaire et Maire-Adjoint de Montville, et M. Emmanuel de BAILLIENCOURT, conseiller communautaire et Maire de Mont Cauvaire, se déclarent candidats.

MM. BONHOMME & de BAILLIENCOURT exposent leurs motivations. Mme Anne Sophie CLABAUT, Maire Adjointe de Montville, valorise les qualités de M. BONHOMME.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

## Délibération

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. BONHOMME	M. DE BAILLIENCOURT	Mme THIERRY
1 <sup>er</sup> tour	83	14	69	35	34	28	7
2 <sup>e</sup> tour	83	9	74	38	48	21	5

Après le 2<sup>ème</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Patrice BONHOMME élu 7<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur BONHOMME qui remercie l'assemblée.

Monsieur le Président suspend la séance pour accueillir Monsieur le Préfet et les responsables des services déconcentrés de l'Etat l'accompagnant.

A l'issue de l'intervention de Monsieur le Préfet relative aux effets de la catastrophe LUBRIZOL, Monsieur le Président remercie Monsieur le Préfet et les fonctionnaires d'Etat présents. Il invite ensuite les élus à regagner leur siège et reprend l'ordre du jour de la séance.

### Election du 8ème Vice-Président

*Mme Joutel quitte l'assemblée*

## Rapport

Rapporteur	M. HERBET
Nombre de conseillers en exercice	86
Nombre de conseillers présents	77
Nombre de pouvoirs	5
Nombre de votants	82

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur François DELNOTT, conseiller communautaire et Maire de St Denis le Thiboult, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

## Délibération

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. DELNOTT	Mme DELAFOSSE	M. PETIT
1 <sup>er</sup> tour	82	15	67	34	62	3	2

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur François DELNOTT élu 8<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur DELNOTT qui remercie l'assemblée.

### **Election du 9ème Vice-Président**

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Fabrice OTERO, conseiller communautaire et Maire Adjoint de la Vieux Rue, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

### **Délibération**

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. OTERO	M. PETIT	M. de LAMAZE	M. T. LANGLOIS
1 <sup>er</sup> tour	82	9	73	37	69	2	1	1

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Fabrice OTERO élu 9<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur OTERO qui remercie l'assemblée.

### **Election du 10ème Vice-Président**

Monsieur le Président fait appel à candidature. Madame Nathalie THIERRY, conseiller communautaire et Maire de Clères, et M. Jean Pierre PETIT, conseiller communautaire et Maire de Grugny, se déclarent candidats.

Monsieur PETIT souligne son attachement à l'intercommunalité et son investissement en qualité de Vice-Président de 2003 à 2016 à l'action sociale. Il rappelle le travail effectué pendant cette période, notamment la reprise en gestion communautaire d'une halte-garderie associative, la création du RAM itinérant et de la crèche sise à Roumare ainsi que les démarches préparatoires à la construction de la crèche le Berceau de Tom Pouce inaugurée récemment.

Madame THIERRY indique qu'elle souhaite poursuivre ses missions de Vice-Présidente et précise qu'elle a déjà exposé ses motivations et son attachement à l'intercommunalité lors du 1<sup>er</sup> scrutin.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

### **Délibération**

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	Mme THIERRY	M. PETIT	Mme DELAFOSSE
1 <sup>er</sup> tour	82	2	80	41	40	38	2
2eme tour	82	2	80	41	40	40	0
3eme tour	82	1	81	Majorité relative	41	40	0

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Madame Nathalie THIERRY élue 10<sup>eme</sup> Vice-présidente de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Madame THIERRY qui remercie l'assemblée.

### Election du 11ème Vice-Président

*M. Thierry LANGLOIS quitte l'assemblée*

### Rapport

Rapporteur	M. HERBET
Nombre de conseillers en exercice	86
Nombre de conseillers présents	76
Nombre de pouvoirs	5
Nombre de votants	81

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Léon LEVASSEUR, conseiller communautaire et Maire de CAILLY, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

### Délibération

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. LEVASSEUR	M. PETIT
1 <sup>er</sup> tour	81	19	62	32	59	3

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Léon LEVASSEUR élu 11<sup>eme</sup> Vice-président de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur LEVASSEUR qui remercie l'assemblée.

### Election du 12ème Vice-Président

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Alain NAVE, conseiller communautaire et Maire Adjoint de AUZOUVILLE SUR RY, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

## Délibération

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. NAVE	M. PETIT
1 <sup>er</sup> tour	81	9	72	37	70	2

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Alain NAVE élu 12<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur NAVE qui remercie l'assemblée.

### Election du 13ème Vice-Président

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Jean Pierre CARPENTIER, conseiller communautaire et Maire de ST AIGNAN SUR RY, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

## Délibération

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. JP CARPENTIER	M. PETIT	Mme DUCHESNE
1 <sup>er</sup> tour	81	7	74	38	69	4	1

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Jean Pierre CARPENTIER élu 13<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur CARPENTIER qui remercie l'assemblée.

### Election du 14ème Vice-Président

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Christian POISSANT, conseiller communautaire et Maire de MONTIGNY, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

## Délibération

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. POISSANT	M. PETIT	M. CAJOT	M. VINCENT
1 <sup>er</sup> tour	81	15	66	34	59	5	1	1

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Christian POISSANT élu 14<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur POISSANT qui remercie l'assemblée.

### Election du 15ème Vice-Président

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Mathias ADER, conseiller communautaire et Maire Adjoint de Bois d'Ennebourg, et M. Jean Pierre PETIT, conseiller communautaire et Maire de Grugny, se déclarent candidats.

Monsieur PETIT précise qu'il n'a rien à ajouter sur ses motivations énoncées précédemment.

Monsieur ADER exprime le souhait de poursuivre son mandat afin de défendre les projets pouvant contribuer à la promotion d'énergies alternatives tout en préservant les intérêts des agriculteurs locaux.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

### Délibération

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. ADER	M. PETIT
1 <sup>er</sup> tour	81	7	74	38	27	47

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Jean Pierre PETIT élu 15<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur PETIT qui remercie l'assemblée.

## 4. Election des membres du Bureau de la Communauté de Communes

*M. Hoguet quitte l'assemblée.*

### Rapport

Rapporteur	M. HERBET
Nombre de conseillers en exercice	86
Nombre de conseillers présents	75
Nombre de pouvoirs	5
Nombre de votants	80

L'article L 5211-10 du CGCT précise que le Bureau est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autre(s) membre(s).

Lors de la séance du 26 Janvier 2017, le Conseil Communautaire a décidé d'arrêter à 15 le nombre de Vice-Présidents et 25 le nombre de sièges au Bureau. Considérant qu'un siège est de droit occupé par le Président, il reste, par déduction 9 membres du Bureau à élire.

Les autres membres du Bureau sont élus un à un, lors d'un scrutin uninominal à trois tours identique à celui prévu pour l'élection du Président<sup>5</sup>

### **Election du 17<sup>eme</sup> membre du Bureau Communautaire**

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Emmanuel DE BAILLIENCOURT, conseiller communautaire et Maire de MONT CAUVAIRE, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, et M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

### **Délibération**

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. De BAILLIENCOURT
1 <sup>er</sup> tour	80	0	80	41	80

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Emmanuel DE BAILLIENCOURT élu membre du Bureau de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Emmanuel DE BAILLIENCOURT qui remercie l'assemblée.

### **Election du 18<sup>eme</sup> membre du Bureau Communautaire**

Monsieur le Président fait appel à candidature. Madame Delphine DURAME, conseillère communautaire et Adjointe au Maire de BOISSAY, se déclare candidate.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, et M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

### **Délibération**

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	Mme DURAME
1 <sup>er</sup> tour	80	0	80	41	80

<sup>5</sup> Décision du Conseil d'Etat, 23 avril 2009, n° 319812, Syndicat départemental d'énergies de la Drôme.

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Madame Delphine DURAME élue membre du Bureau de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Madame Delphine DURAME qui remercie l'assemblée.

### **Election du 19<sup>eme</sup> membre du Bureau Communautaire**

Monsieur le Président fait appel à candidature. Madame Anne-Marie DELAFOSSE, conseillère communautaire et Maire de PREAUX, se déclare candidate.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, et M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

### **Délibération**

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	Mme DELAFOSSE
1 <sup>er</sup> tour	80	0	80	41	80

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Madame Anne Marie DELAFOSSE élue membre du Bureau de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Madame Anne Marie DELAFOSSE qui remercie l'assemblée.

### **Election du 20<sup>eme</sup> membre du Bureau Communautaire**

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Philippe VINCENT, conseiller communautaire et Maire de BOSC LE HARD, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, et M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

### **Délibération**

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. VINCENT
1 <sup>er</sup> tour	80	0	80	41	80

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Philippe VINCENT élu membre du Bureau de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur Philippe VINCENT qui remercie l'assemblée.

### Election du 21<sup>eme</sup> membre du Bureau Communautaire

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Dany LEMETAIS, conseiller communautaire et Maire de FONTAINE LE BOURG, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, et M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

#### Délibération

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. LEMETAIS
1 <sup>er</sup> tour	80	0	80	41	80

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Dany LEMETAIS élu membre du Bureau de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur LEMETAIS qui remercie l'assemblée.

### Election du 22<sup>eme</sup> membre

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Norbert CAJOT, conseiller communautaire et Maire de CATENAY, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, et M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

#### Délibération

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. CAJOT
1 <sup>er</sup> tour	80	0	80	41	80

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Norbert CAJOT élu membre du Bureau de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur CAJOT qui remercie l'assemblée.

### Election du 23<sup>eme</sup> membre

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Emmanuel GOSSE, conseiller communautaire et Maire de MESNIL RAOUL, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, et M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

## Délibération

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. GOSSE
1 <sup>er</sup> tour	80	0	80	41	80

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Emmanuel GOSSE élu membre du Bureau de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur GOSSE qui remercie l'assemblée.

### Election du 24<sup>eme</sup> membre

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Serge VALLEE, conseiller communautaire et Maire des AUTHIEUX RATIEVILLE, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, et M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

## Délibération

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. VALLEE
1 <sup>er</sup> tour	80	0	80	41	80

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Serge VALLEE élu membre du Bureau de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur VALLEE qui remercie l'assemblée.

### Election du 25<sup>eme</sup> membre

Monsieur le Président fait appel à candidature. Monsieur Georges MOLMY, conseiller communautaire et Maire de YQUEBEUF, se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au premier tour de scrutin pour le dépouillement duquel Mme Delphine DURAME et Mme Stéphanie DUCHESNE, et M. Romain TAILLEUR et M. Pascal SAGOT, sont appelés en qualité d'assesseurs.

## Délibération

Tous les conseillers siégeant ont pris part au vote.

	Nb de bulletins dans l'urne	Nb de bulletins blancs / nuls	Nb de suffrages exprimés	Majorité absolue	M. MOLMY
1 <sup>er</sup> tour	80	0	80	41	80

Après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Monsieur le Président déclare Monsieur Georges MOLMY élu membre du Bureau de la Communauté de Communes. Monsieur le Président félicite Monsieur MOLMY qui remercie l'assemblée.

A l'issue de cette élection, sont proclamés élus et membres du nouveau Bureau Communautaire, en qualité de :

Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin :  
M. Eric HERBET

Premier vice-Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin :  
M. Patrick CHAUVET

Deuxième vice-Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin :  
M. Robert CHARBONNIER

Troisième vice-Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin :  
M. Alain LEFEBVRE

Quatrième vice-Présidente de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin :  
M. Paul LESELLIER

Cinquième vice-Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin :  
Mme Michèle LECOINTE

Sixième vice-Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin :  
M. Bruno LEGER

Septième vice-Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin :  
M. Patrice BONHOMME

Huitième vice-Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin :  
M. François DELNOTT

Neuvième vice-Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin :  
M. Fabrice OTERO

Dixième vice-Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin :  
Mme Nathalie THIERRY

Onzième vice-Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin :  
M. Léon LEVASSEUR

Douzième vice-Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin :  
M. Alain NAVE

Treizième vice-Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin :  
M. Jean Pierre CARPENTIER

Quatorzième vice-Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin :  
M. Christian POISSANT

Quinzième vice-Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin :  
M. Jean Pierre PETIT

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions. En application de la délibération prise en séance, le Bureau communautaire est complété par 9 conseillers communautaires n'exerçant ni la fonction de Président, ni celle de vice-Président, à savoir :

Monsieur Emmanuel DE BAILLIENCOURT, conseiller communautaire et Maire de MONT-CAUVAIRE

Madame Delphine DURAME, conseillère communautaire et Adjointe au Maire de BOISSAY

Madame Anne-Marie DELAFOSSE, conseillère communautaire et Maire de PREAUX

Monsieur Philippe VINCENT, conseiller communautaire et Maire de BOSC LE HARD

Monsieur Dany LEMETAIS, conseiller communautaire et Maire de FONTAINE LE BOURG

Monsieur Norbert CAJOT, conseiller communautaire et Maire de CATENAY

Monsieur Emmanuel GOSSE, conseiller communautaire et Maire de MESNIL RAOUL

Monsieur Serge VALLEE, conseiller communautaire et Maire des AUTHIEUX RATIEVILLE

Monsieur Georges MOLMY, conseiller communautaire et Maire de YQUEBEUF

## 5. Questions diverses.

M. HERBET remercie les élus de leur participation et les agents de la bonne organisation d'une séance aux circonstances toute singulière.



La séance est levée à 1h le vendredi 11 octobre 2019.